ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ROGER MARTIN MANAGEMENT SAS au capital de 10000 € Siège social : PARC TECHNOGIQUE 4 AVENUE JEAN BERTIN 21000 Dijon 539 457 192 RCS de Dijon L'AG du 24/06/2024 a pris acte, à compter du 24/06/2024, de la cessation des fonctions des Commissaires Aux Comptes Titulaire et Suppléant respectivement, CABINET COUREAU et KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE. Modification du RCS de Dijon

AL24014635

TRANSFERT DE SIEGE MÊME RESSORT

TERRE ET NATURE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 5 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 4 ROUTE DE SEMUR
21460 TORCY ET POULIGNY
754 087 963 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 03 juin 2024, l'Associé Unique a décidé :
- de transférer le siège social du 4 route de Semur - 21460 TORCY ET POULIGNY au 8 Route de Sévigné – 21460 EPOISSES à compter du 03 juin 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis.
La Gérance.

AL24014723

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

INTER-DRAIN FRANCE
Société par actions
simplifiée unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social
2 Bis Rue des Seuillets
21700 NUITS SAINT GEORGES
509 965 109 RCS DIJON

Par décision du 11 juin 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à DIJON (21000), 24 rue Arthur Morelet.Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis.

AL24014807

TRANSFORMATION

INTERVENTION GARDIENNAGE SURVEILLANCE
Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social
8 chemin de la Noue
21600 LONGVIC
888 114 394 RCS DIJON.

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 15/07/2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Bingo DEMBELE. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Bingo DEMBELE demeurant 2 rue du Docteur Rollin 21600 LONGVC. L'associé unique a également décidé : - de remplacer à compter du 15/07/2024 la dénomination sociale «SARL INTERVENTION GARDIENNAGE SURVEILLANCE» par «INTERVENTION GARDIENNAGE SURVEILLANCE» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. - de transférer le siège social du 2 rue du Docteur Rollin, 21600 LONGVIC au 8 chemin de la Noue 21600 LONGVIC à compter du 15/07/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. L'associé unique a décidé également une augmentation du capital social de 9 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 1 000 euros. Nouvelle mention : Capital social : 10 000 euros.
Pour avis La Gérance

AL24014808

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

HOLDING V.A.
Société Civile
au capital de 124.000 Euros
Siège social
Rue de la Buisserole - 71150 RULLY
405 392 523
RCS CHALON SUR SAONE

Par assemblée générale du 26 juin 2024, les associés ont transféré le siège social à Le Pré Neuf 21200 MONTAGNY LES BEAUNE, et modifié en conséquence l'article 4 des statuts. Objet social : La gestion d'un portefeuille de titres de participation. La participation directe ou indirecte dans toutes opérations industrielles, commerciales, agricoles, financières ou autres par voie de création de sociétés nouvelles, apport, souscription, achat de titres ou droits sociaux, fusion, prise en gestion, association en participation ou autrement. Toutes prestations de services au profit des sociétés dans lesquelles elle possède une participation directe ou indirecte.Durée de la société : 50 ans à compter de son immatriculation. Gérant : Monsieur Eric PIFFAUT demeurant 8 impasse Villa Denon 71100 CHALON SUR SAONE. Radiation du RCS de CHALON et immatriculation au RCS de DIJON.
Pour Avis.

AL24014809

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ATELIER MICHEL BODIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 4, rue du Fort
21121 HAUTEVILLE LES DIJON
RCS DIJON 304 154 495

Aux termes d'une délibération en date du 29.06.2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé : - de proroger de 49 années la durée de la Société, soit jusqu'au 18.08.2072 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
Pour avis - La Gérance

AL24014812

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ROBERT ROGER ET FREDERIC
EARL au capital de 109 930,99 €
ayant son siège social
21140 PONT ET MASSENE
378 775 704 RCS DIJON

Par décision du 11/07/2024, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de « Production et commercialisation d'énergies renouvelables et notamment l'énergie électrique d'origine photovoltaïque » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Dépôt légal RCS DIJON. Pour avis. La gérance

AL24014823

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
3 avenue de Chalon
Les Chevannes
71380 SAINT MARCEL

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

P.G.2
SAS unipersonnelle
au capital de 1.030.000 €
SIEGE SOCIAL
Rue Henri Paul Schneider
71210 MONTCHANIN
453 326 936
RCS CHALON SUR SAONE

Par décision de l'associé unique du 24/07/2024, l'associé unique a transféré le siège social à BEAUNE (21200) – 43 av Charles Jaffelin. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Immatriculation RCS DIJON. M. Pascal GUINOT, demeurant 43 av Charles Jaffelin – 21200 BEAUNE est Président.
Pour Avis.

AL24014826

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'AGENCE MOUTARDE
SAS au capital de 500 €
Siège social
9 rue Charles Ronot
21000 DIJON
821 513 827 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 12 juin 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 9 rue Charles Ronot à DIJON (21000) au 18 rue du Château à DIJON (21000) à compter du 1er juillet 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS Le Président

AL24014841

DEMISSION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

GF.42
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social
4 Rue du Lavoir
21160 PERRIGNY LES DIJON
908 937 774 RCS DIJON

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 juillet 2024, les associés ont pris acte de la démission de la Société DIVERTISSEMENTS CANEL & CO de ses fonctions de Directrice Générale et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis. La Présidente

AL24014848

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DOMAINE DU CLOS DE MALTE
SNC au capital de 180 956,98 €
Siège social
21 rue Eugène Spuller
21200 BEAUNE
392 371 878 RCS DIJON

Par AGE en date du 30 avril 2024, le siège social a été transféré du 21 rue Eugène Spuller – 21200 BEAUNE au 4 rue Aligoté, ZAC du Pré Fleury - 21190 CHASSAGNE MONTRACHET à compter du 1er mai 2024. Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

AL24014852

DÉMISSION DE GÉRANT

Le Vapoteur Tranquille
SARL au capital de 1 000 euros
Siège social
Hameau Les Bordes
3 Rue d'Amont
21430 MARCHESEUIL
883 049 389 RCS DIJON.

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Laura LORNE de ses fonctions de gérant à compter du 01/07/2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis La Gérance

AL24014856

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dénomination : ENJOY YUZU.
Forme : SAS.
Capital social : 4000 euros.
Siège social : 7 Rue PHILIPPE LE BON, 21000 DIJON.
918417270 RCS de Dijon.
Aux termes d'une décision en date du 25 juin 2024, à compter du 30 juin 2024, le président a pris acte de la modification de la direction :- Directeur général : M. Maxime COUETTE (partant) Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL24014859

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

PIANISSIMO
EURL au capital de 307 500 euros
Siège social
19 Rue de Morcueil
21410 FLEUREY SUR OUCHE
882 172 067 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 01/07/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 19 Rue de Morcueil, 21410 FLEUREY SUR OUCHE au Voie communale 4, 21320 CREANCEY à compter du 01/07/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis La Gérance

AL24014861

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DE MURGER
SCI au capital de 2 000 euros
Siège social
19 rue de Morcueil
21410 FLEUREY SUR OUCHE
534 052 451 RCS DIJON.

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 19 rue de Morcueil, 21410 FLEUREY SUR OUCHE au Voie communale 4, 21320 CREANCEY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis La Gérance

AL24014862

MODIFICATIONS DES STATUTS

SCP FLORENCE FICHMANN CARRE, CLAIRE BECHE, INFIRMIERES ASSOCIEES
au capital de 45 734,71 euros
Siège social
6 Bis, Avenue Jean-Baptiste Greuze
21000 DIJON
338 672 793 RCS DIJON

Aux termes de DUA du 28/06/2024 :
- Mme Rose-Marie GIL-Y-LÉON, demeurant 2 Allée Cardinal de Givry - 21000 DIJON, a été nommée en qualité de cogérante à compter du 01/07/2024, 0h00, pour une durée illimitée en remplacement de Madame Claire BECHE, démissionnaire à effet du 30/06/2024, minuit.
- il a été décidé de remplacer la dénomination sociale par « CARRÉ - GIL-Y-LÉON » à compter du 01/07/2024, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Modifications sera faite au Greffe TC de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24014869

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ALAMBIC BOURGUIGNON
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social
65 Route de Seurre
21200 Beaune
840 747 752 RCS DIJON

Aux termes des décisions en date du 01/07/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de la Société du 65 Route de Seurre - 21200 Beaune au 10 avenue Albert Bichot Zac de la Cerisière 21200 Beaune et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.
Pour avis. Le Président.

AL24014875

MODIFICATIONS DES STATUTS

Par décisions du 28 juin 2024, l'associé unique de la société RMB BATI-RENOVE, Société à responsabilité limitée au capital de 150 000 euros, Siège social : 6 A rue d'Epernay 21220 MOREY-SAINT-DENIS, RCS DIJON 421 286 386 a décidé : - de remplacer la dénomination sociale par RMBCH83 ; - de transférer le siège social pour le fixer au 28 rue des Plantes 21160 MARSANNAY-LA-CÔTE ; - d'étendre l'objet social aux activités suivantes : acquisition, propriété, vente, administration, gestion de participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux ou valeurs mobilières, de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; réalisation de toutes prestations ou services administratifs, financiers, techniques, commerciaux ou autres, au profit de sociétés filiales ou apparentées ; la gestion de tous services communs à l'ensemble desdites sociétés filiales ou apparentées ; la détention, la gestion de titres et de toutes valeurs mobilières ; l'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires ; - la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société ; la durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées ; le capital social reste fixé à la somme de 150 000 euros ; exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective ; sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ; transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre ; agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés ; sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Roger BONIN ; sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Président de la Société est Monsieur Roger BONIN demeurant 28 rue des Plantes 21160 MARSANNAY-LA-COTE.Pour avis - La Gérance

AL24014883

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SARL DOMAINE SAMO
au capital de 10 000 euros
Siège social
Notre Dame d'Hys
21350 MASSINGY LES VITTEAUX
948 032 594 RCS DIJON

Aux termes de DUA du 01/07/2024, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à l'activité de restauration avec vente de boissons alcoolisées ou non alcoolisées sur place ou à emporter et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL24014892

NOMINATION DE CO-GÉRANTE

Par AGO du 26/06/2024, les associés de la société 2D SARL, SARL au capital de 11 250 euros, RCS DIJON 752 480 269, Siège social : 1 rue Jacques Cellerier 21000 DIJON, ont décidé de nommé en qualité de cogérante Madame Marie-France DELVAUX, demeurant 6 impasse des Ecureuils 21490 CLENAY, pour une durée illimitée à compter du 26/06/2024.
Pour avis - La Gérance

AL24014894

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

KJRM IMMO
Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation
4 Impasse Le Grand Pré
21160 COUCHEY
887 868 081 RCS DIJON.

L'Assemblée Générale réunie le 28 juin 2024 au siège social et de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Kévin CURE, demeurant 4 Impasse Le Grand Pré – 21160 COUCHEY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

AL24014816

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ATELIER D'ARCHITECTURE 21
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège
11 Bd Rembrandt - Bâtiment B1
21000 DIJON
Siège de liquidation
Chez M. Eric SOMAGLINO
20 Avenue Carnot
52000 CHAUMONT
534 680 566 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 30/06/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Eric SOMAGLINO, demeurant 20 avenue Carnot – 52000 CHAUMONT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24014820

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE CHEVREUIL
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 7 500 euros
Siège
place de l'Hôtel de Ville
21190 MEURSAULT
Siège de liquidation
12 Hameau de Blagny
21190 PULIGNY-MONTRACHET
451 179 931 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 30 juin 2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Pascale MATROT, demeurant 12 Hameau de Blagny - 21190 PULIGNY-MONTRACHET, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avisLe Liquidateur

AL24014855

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI LNRJ
Société en liquidation
au capital de 2 000 €
Siège social
16 rue des vergers
21490 BELLEFOND
RCS DIJON 840 846 182

Par décisions unanimes des associés du 09/07/2024 il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable. Il a été nommé liquidateur M. Nicolas SANCHEZ demeurant 16 rue des vergers 21490 BELLEFOND et lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Ses fonctions de gérant ont pris fin à la même date. Le siège de liquidation est fixé 16 rue des vergers 21490 BELLEFOND. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TC de DIJON.
Pour avis, le liquidateur,

AL24014857

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : B.B.T.K.
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 3000 euros.
Siège social : 22 Allée DE LA CUDE, 21370 VELARS-SUR-OUCHE.
811209170 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 25 juillet 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Bruno BERLAND demeurant 22 B Allée de la Cude, 21370 Velars sur Ouche et prononcé la clôture de liquidation de la société.La société sera radiée du RCS du DIJON.
Le liquidateur.

AL24014863

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL CCD
En liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège
7 Place Granville - 21000 DIJON
Siège de liquidation
Chez M. CHARLEUX
19B Avenue de la Concorde
21000 DIJON
794 706 481 RCS DIJON

L'AG réunie le 25/07/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. CHARLEUX François demeurant 19B Avenue de la Concorde – 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TC de DIJON, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24014873

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI DE LA GROUTIERE
Société civile en liquidation
au capital de 100 euros
Siège social et de liquidation
19 rue de Morcueil
21410 FLEUREY SUR OUCHE
808 909 741 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juin 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Thomas LARGERON, demeurant 19 rue de Morcueil, 21410 FLEUREY SUR OUCHE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 19 rue de Morcueil 21410 FLEUREY SUR OUCHE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

AL24014881

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI DE LA GROUTIERE
Société civile
en liquidation
au capital de 100 euros
Siège social et de liquidation
19 Rue de Morcueil
21410 FLEUREY SUR OUCHE
808 909 741 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 30 juin 2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Thomas LARGERON, demeurant 19 rue de Morcueil 21410 FLEUREY SUR OUCHE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL24014886

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 10/07/2024 :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : DURAND RAOUL SOLAIRE
Siège : 2 Rue du Donjon, 21310 BELLENEUVE
Durée : 99 ans
Capital : 5 000 euros
Objet : la production et la vente d'électricité photovoltaïque et de toute autres énergie renouvelable
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Une action = une voix
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Raoul DURAND, demeurant 1 Rue du Donjon 21310 BELLENEUVE,
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis. Le Président

AL24014665

MAISON LIBRE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social
10 Rue Chardonnay
21190 CHASSAGNE MONTRACHET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 22 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : MAISON LIBRE. Siège : 10 Rue Chardonnay - 21190 CHASSAGNE MONTRACHET Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 5 000 euros. Objet : - l'achat de raisins et de moûts en vue de leur vinification et de la commercialisation du vin ainsi que l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants, spiritueux et eaux de vie, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole,- toutes opérations de négociation, de commission et de courtage ainsi que la réalisation de tous travaux et prestations, agricoles ou non, en rapport avec la vigne et le vin,- prestation et conseils en œnologie, vente de tous produits et matériels œnologiques et plus généralement toutes prestations de services et conseils ayant un rapport direct ou indirect avec la vitiviniculture,- l'organisation de dégustation de vins et d'alcools,- achat et vente de tous produits ayant un lien avec la vigne ou le vin, avec l'art de la table ou l'art de la maison, produits alimentaires régionaux ou de terroirs, d'épicerie fine.Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, au profit d'associés ou de tiers, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des 2/3 au moins des voix des associés présents ou représentés.Président : Monsieur Guillaume GOIN, demeurant 1 Rue des Palières - 50590 MONTMARTIN SUR MER La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS Le Président

AL24014799

MANOUFANCH
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
6 Rue du Chaignot
21130 TRECLUN

AVIS DE CONSTITUTION

ANNONCES LÉGALES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23/07/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : MANOUFANCH
Siège social : 6 Rue du Chaignot, 21130 TRECLUN
Objet social :
La location meublée ;
L'acquisition de tous immeubles et biens immobiliers en vue de la location meublée.
La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Cogérance : Monsieur François SCHERER et Madame Emmanuelle CARD
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON
Pour avis
La Gérance

AL24014817

SARL THOMAS TISSANDIER
4 rue du Rompot
21121 FONTAINE-LES-DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 15/07/2024, il a été constitué la société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgiens-dentistes au capital de 10 000 € présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SOCIETE DE CHIRURGIENS-DENTISTES CHERQI-MAUBERT
Siège social : 4, Cours des Martyrs de la Résistance – 21110 GENLIS
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Objet social :
- l'exercice seul ou en commun de la profession de chirurgien-dentiste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.
- elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'au moins un de ses membres ayant la qualité pour l'exercer.
- elle peut réaliser toutes opérations civiles, financières, immobilières ou mobilières légalement autorisées, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, de nature à favoriser son activité, sous la condition formelle que ces opérations soient conformes aux dispositions législatives ou réglementaires régissant l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste.
Capital social : 10 000 € répartis en 1 000 parts sociales de 10 € de valeur nominale unitaire,
Co-gérants : Monsieur Pablo CHERQI, demeurant au 11 Rue de Metz à DIJON (21000), et Monsieur Damien MAUBERT demeurant au 2 Rue du Puits à GEVRY (39100),
Immatriculation : RCS DIJON

AL24014818

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au RCS de DIJON de la société AP2S, SISA au capital variable, capital souscrit de 4 euros, Durée : 99 ans, Siège social : 11 rue de la Crâa, 21260 SELONGEY, Objet social : L'exercice en commun, par ses associés, d'activités de coordination thérapeutique, - d'éducation thérapeutique telle que définie à l'article L. 1161-1 du Code de la santé publique, - de coopération entre les professionnels de santé telle que définie à l'article L. 4011-1 du Code de la santé publique, La mise en commun de moyens pour faciliter l'exercice de l'activité professionnelle de chacun de ses associés, L'exercice, par des professionnels de santé salariés par la société, d'activités de soins de premier recours définies à l'article L. 1411-11 et, le cas échéant, de second recours définies à l'article L. 1411-12 du Code de la santé publique ainsi que d'autres activités contribuant à la mise en œuvre du projet de santé. Le gérant est Monsieur Thomas DEIBER, demeurant 10 rue Jean-Philippe Rameau, 21120 GEMEAUX. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour les cessions entre associés, et agrément à l'unanimité des associés dans les autres cas.
Pour avis - La Gérance

AL24014828

SARL TONNELLERIE HENRI

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date à SAINT APOLLINAIRE du 24/07/2024, il a été constitué :
Forme : SARL unipersonnelle.
Dénomination : TONNELLERIE HENRI.
Siège : 28, rue de la Redoute - 21850 SAINT APOLLINAIRE.
Objet : négoce de tonneaux, bois, merrains et petits matériels accessoires et fabrication de tonneaux en bois.
Durée : 99 ans.
Capital : 10 000 euros.
Gérance : Henri CAVIN, demeurant 8 VC, Grande Rue - 21510 DUESME (Côte d'Or).
Immatriculation : RCS de DIJON.

AL24014846

DEGRE 7 - Société d'Avocats DEGRE 7
Société d'Avocats
Immeuble Temis Center 1
17 F rue Alain Savary
25000 BESANCON

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 24 juillet 2024, à NUITS SAINT GEORGES.
Dénomination : MAGNENET LOCATION.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 6 Rue Henri de Bahèzre, 21700 Nuits St Georges.
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. La prise de participation dans toutes sociétés immobilières.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Gérant : Monsieur Jean-Philippe MAGNENET, demeurant 6 Rue Henri de Bahèzre, 21700 Nuits St Georges.
Gérant : Madame Anna CARVALHO épouse MAGNENET, demeurant 6 Rue Henri de Bahèzre, 21700 Nuits St Georges.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis.

AL24014847

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte électronique en date du 26 juillet 2024 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : société civile immobilière
DENOMINATION : GRTB IMMO
CAPITAL : 1.000 Euros divisés en 1.000 parts sociales de 1 Euro chacune.
SIEGE SOCIAL : 13 Route de Semur – 21500 CREPAND
OBJET : Cette société a pour objet :- l'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers acquis ou édifiés par la société,- la conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou la prise en location longue durée avec ou sans option d'achat,- la signature de tous actes en vue de l'acquisition des terrains et l'édification d'immeubles sur lesdits terrains,- la conclusion de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition, l'édification et l'exploitation des immeubles.Et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à d'autres personnes y compris aux ascendants et descendants du cédant, au conjoint ou partenaire de pacte civil de solidarité qu'avec l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés statuant à l'unanimité.
GERANCE :
SASU GR HOLDING - RCS DIJON 917 948 572- représentée par son Président, Monsieur Guillaume REMOND.
SASU BARBER SHOP STUDIO - RCS PARIS 918 575 739, représentée par son président, Monsieur Timothée BARBIER.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis

AL24014870

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à POMMARD (21630) en date du 19 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : MP
Siège : 3, Grande Rue - 21630 POMARD
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 82 740 Euros
Objet : • la participation active en tant que holding animatrice au contrôle des filiales directes et indirectes en France et dans tous pays et à la conduite de la politique du groupe qu'elle constitue avec ses filiales ; la mise en œuvre de la politique générale du groupe ainsi constitué et l'animation de ses filiales en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;la réalisation à leur profit de prestations de services et de conseils de toute nature (notamment administrative, comptable, financière ou immobilière),• l'accomplissement de toutes prestations de services en matière de gestion, d'administration et d'assistance en faveur des filiales, et ce en tous domaines, notamment en matière commerciale, juridique, comptable, financière et immobilière,• toutes prises ou cessions d'intérêts ou de participations dans des sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, la souscription ou l'acquisition ou la cession sous quelque forme que ce soit, de toutes valeurs mobilières comme de toutes parts d'intérêts ou autres droits sociaux, la gestion et la détention desdits droits sociaux et participations,• dans tous secteurs d'activité, toutes opérations de négociation, de commission et de courtage ainsi que tous travaux agricoles,• le conseil et la formation en vinification et œnologie, l'accomplissement de toutes prestations techniques en œnologie et en matière viti-vinicole,• toutes prestations de services et de conseils, non réglementées, auprès de toutes entreprises (industrielles, commerciales, agricoles …) et notamment des prestations d'ordre financier, commercial, juridique, de gestion, d'informatique, de direction générale ou autres, • achat, vente et négociation de NFT, toutes prestations en finances décentralisées, toutes prestations aux entreprises et particuliers portant sur les Security Token, • et plus généralement, achat et vente de tous produits non réglementés et réalisation de toutes prestations non réglementées.• l'achat, la vente, la mise en location, la prise en location, la mise en valeur, directement ou indirectement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, y compris des acquisitions patrimoniales susceptibles de bénéficier de subventions publiques, sous quelque forme que ce soit, meublé ou non, de courte, moyenne ou longue durée, avec ou sans fourniture de prestations complémentaires telles que la réception de clientèle, la fourniture de linge de maison, la fourniture de petit-déjeuner ou de repas, le nettoyage des locaux loués …• l'achat d'immeubles, de fonds de commerce, d'actions ou parts sociales de sociétés immobilières en vue de les revendre ;la souscription, en vue de les revendre, des actions ou parts créées ou émises par les mêmes sociétés et généralement toutes opérations immobilières en qualité de marchand de biens ;les opérations d'intermédiaire pour l'achat, la souscription ou la vente des immeubles, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières,• la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.• et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à toutes personnes autres que les descendants des associés est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux-tiers au moins des voix des associés présents ou représentés.
En cas de décès d'un associé, les héritiers ou légataires devront solliciter l'agrément des associés, à l'exception des descendants en ligne directe et des personnes ayant déjà la qualité d'associé.
Président : Monsieur Mathias PARENT, demeurant 3, Grande Rue - 21630 POMMARD
Directeur Général : Madame Caroline PARENT, demeurant 14 rue Pierre Joigneaux - 21200 BEAUNE.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS Le Président

AL24014877

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE (21200) en date du 19 juillet 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : CPA ET FILS INVEST
Siège : 14 rue Pierre Joigneaux - 21200 BEAUNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 82 740 Euros
Objet : • la participation active en tant que holding animatrice au contrôle des filiales directes et indirectes en France et dans tous pays et à la conduite de la politique du groupe qu'elle constitue avec ses filiales ; la mise en œuvre de la politique générale du groupe ainsi constitué et l'animation de ses filiales en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;la réalisation à leur profit de prestations de services et de conseils de toute nature (notamment administrative, comptable, financière ou immobilière),• l'accomplissement de toutes prestations de services en matière de gestion, d'administration et d'assistance en faveur des filiales, et ce en tous domaines, notamment en matière commerciale, juridique, comptable, financière et immobilière,• toutes prises ou cessions d'intérêts ou de participations dans des sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, la souscription ou l'acquisition ou la cession sous quelque forme que ce soit, de toutes valeurs mobilières comme de toutes parts d'intérêts ou autres droits sociaux, la gestion et la détention desdits droits sociaux et participations,• dans tous secteurs d'activité, toutes opérations de négociation, de commission et de courtage ainsi que tous travaux agricoles,• le conseil et la formation en vinification et œnologie, l'accomplissement de toutes prestations techniques en œnologie et en matière viti-vinicole,• toutes prestations de services et de conseils, non réglementées, auprès de toutes entreprises (industrielles, commerciales, agricoles …) et notamment des prestations d'ordre financier, commercial, juridique, de gestion, d'informatique, de direction générale ou autres, • achat, vente et négociation de NFT, toutes prestations en finances décentralisées, toutes prestations aux entreprises et particuliers portant sur les Security Token, • et plus généralement, achat et vente de tous produits non réglementés et réalisation de toutes prestations non réglementées.• l'achat, la vente, la mise en location, la prise en location, la mise en valeur, directement ou indirectement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, y compris des acquisitions patrimoniales susceptibles de bénéficier de subventions publiques, sous quelque forme que ce soit, meublé ou non, de courte, moyenne ou longue durée, avec ou sans fourniture de prestations complémentaires telles que la réception de clientèle, la fourniture de linge de maison, la fourniture de petit-déjeuner ou de repas, le nettoyage des locaux loués …• l'achat d'immeubles, de fonds de commerce, d'actions ou parts sociales de sociétés immobilières en vue de les revendre ;la souscription, en vue de les revendre, des actions ou parts créées ou émises par les mêmes sociétés et généralement toutes opérations immobilières en qualité de marchand de biens ;les opérations d'intermédiaire pour l'achat, la souscription ou la vente des immeubles, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières,• la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.• et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.Agrément : la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à toutes personnes autres que les descendants des associés est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux-tiers au moins des voix des associés présents ou représentés.
En cas de décès d'un associé, les héritiers ou légataires devront solliciter l'agrément des associés, à l'exception des descendants en ligne directe et des personnes ayant déjà la qualité d'associé.
Président : Madame Caroline Parent, demeurant 14 rue Joigneaux - 21200 BEAUNE
Directeur Général : Madame Corinne ROBERT-BETHUNE, demeurant 34 rue Saint Marguerite - 21200 BEAUNE.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
La Présidente

AL24014878

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARCENANT (21700) du 28/07/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée.
Dénomination : LES TROIS COCOTTES
Siège : 17 rue Amyntas Renevey – 21700 ARCENANT.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 1 000 euros.
Objet : l'achat de raisins et de moûts en vue de leur vinification et de la commercialisation du vin ainsi que l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants, spiritueux et eaux de vie, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole, toutes opérations de négociation, de commission ainsi que la réalisation de tous travaux et prestations, agricoles ou non, en rapport avec la vigne et le vin, prestations et conseils en nologie, vente de tous produits et matériels nologiques et plus généralement toutes prestations de services et conseils ayant un rapport direct ou indirect avec la vitiviniculture, l'achat et la vente de produits agroalimentaires, l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous immeubles et droits immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, agricole, commercial ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location, sous-location sous quelque forme que ce soit, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Madame Hélène COUDIN-BURLE, demeurant 17 rue Amyntas Renevey – 21700 ARCENANT.
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis La Présidente

AL24014890

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FONTAINE LES DIJON (21) du 29/07/2024, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : PB CONSULTING
Siège : 34 Boulevard Eugène Spüller - 21000 DIJON
Objet : Exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au Tableau de l'Ordre des experts-comptables. Elle peut réaliser toutes opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires. Elle peut notamment détenir des participations dans des entreprises de toute nature, sous le contrôle du Conseil Régional de l'Ordre dans les conditions fixées par le Règlement intérieur de l'Ordre des experts-comptables
Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON
Capital : 2 000 euros
Gérance : Monsieur Philippe BENOIT, demeurant 34 Boulevard Eugène Spüller - 21000 DIJON
Pour avis
La Gérance

AL24014891

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI LES MARIENNES

Société civile immobilière
au capital de 1700 euros
Siège social : 34 route de Nevers - Saint Martin d'heuille
RCS de Nevers numéro 803616929

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 janvier 2024, les associés ont décidé de transférer le siège social du 34 route de Nevers 58130 Saint Martin d'heuille au 7 rue des MARIENNES 58000 Nevers et de modifier en conséquence l'article quatrième - siège des statuts.
L'inscription modificative interviendra auprès du RCS tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Monsieur GAUJOUR Jean-Lou, Gérant

AL24014824

NON DISSOLUTION

ELLIPSE AUTO

SARL au capital de 7 500 €
Siège social
Route du Circuit
58490 SAINT PARIZE LE CHATEL
497.666.339 RCS NEVERS

Le 29/9/23, l'associée unique statuant en application de l'article L. 223 42 du code de commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution. RCS NEVERS.

AL24014822

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Siège social
BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab.Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche
ORLEANS -3/5 Bd de Verdun

MODIFICATION DU CAPITAL

MYF

Société par actions simplifiée
au capital de 102 790 euros
Siège social
33, rue du commerce
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
RCS NEVERS 829 252 691

REDUCTION DE CAPITAL NON MOTIVEE PAR DES PERTES
Début du délai des oppositions
L'AGE du 25/07/2024, a décidé de réduire le capital social de 48 300 € et de le ramener de 102 790 euros à 54 490 euros par rachat et annulation de 4 830 actions d'un montant nominal de 10 € chacune.
Cette décision, non motivée par des pertes, a été prise sous la condition suspensive de l'absence d'opposition de la part des créanciers sociaux dans le délai de 20 jours à compter du dépôt du PV de l'AGE autorisant la réduction du capital.
Le dépôt du PV est effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Le procès-verbal de la Présidence constatant la réalisation de l'opération sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS à l'issue du délai d'opposition.
Pour avis

AL24014850

Notaire

SELARL JOUMIER-ROUSTIC
Notaire
à Guérigny (58130)
1, rue Plouzeau

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

SASU T.N.B.T

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1000 EUROS
Siège social
GUERIGNY (58130)
19 Grande rue
Immatriculée au RCS de NEVERS : 843322587

Aux termes d'un acte reçu par Maître Audrey ROUSTIC notaire à GUERIGNY en date du 25 juillet 2024, les associés de la société T.N.B.T ont constaté la fin du mandat de Présidente de Madame Flora TENBOURET et la nomination de Monsieur David TENBOURET aux fonctions de Président.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.
Me Audrey ROUSTIC

AL24014851

NON RENOUVELLEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

NEVA

SAS au capital de 160 000 euros
Siège social
Allez Jean Mermoz
58500 CLAMECY
RCS NEVERS 830 523 312

Par AGOA du 28.06.2024, il a été décidé de ne pas renouveler les mandats des commissaires aux comptes titulaire, la société RGA EXPERTISE & AUDIT et suppléant la société SALVAN ET ASSOCIES.Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis Le Président

AL24014868

NON DISSOLUTION

TACOS BEN

SASU au capital de 100 €
Siège social
3 RUE GAMBETTA
58600 Fourchambault
838 005 452 RCS de Nevers

Le 26/07/2024, l'associé unique a décidé de la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Mention au RCS de Nevers.

AL24014874

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

SUBVERSION
SAS au capital de 7 622,45 €
Siège social : 22, rue Nicolas Cornette - 58410 ENTRAINS SUR NOHAIN
345 019 459 RCS NEVERS

Aux termes d'une AG du 28/06/2024, il a été décidé de nommer à compter du même jour M. Thibaut DUEZ dt à PARIS (75020) – 42, rue de la Réunion aux fonctions de Président de la société en remplacement de M. Philippe DUEZ décédé le 27/06/2024.

AL24014887

MODIFICATIONS DES STATUTS

TRANSPORT DISTRIBUTION LOCATION COSNOIS
SARL au capital de 7 700 €
Ancien siège social : 4, Chemin de Corbillonne – Villorget - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Nouveau siège social : 18, rue des Bertranges – 58400 LA CHARITE SUR LOIRE
431 883 214 RCS NEVERS

Aux termes des décisions de l'Associée Unique du 26/07/2024 il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du même jour :
Gérance :
- anciennes mentions : M. Eric CLEMENT et Mme Claudine CLEMENT
- nouvelle mention : M. Olivier LALLEMENT dt à LA CHARITE SUR LOIRE (58) – 18, rue des Bertranges
Siège social :
- ancienne mention : 4, Chemin de Corbillonne – Villorget - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
- nouvelle mention : 18, rue des Bertranges – 58400 LA CHARITE SUR LOIRE

AL24014889

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SARL ADRA
SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 41, Grande Rue
58700 PREMERY
838 460 483 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGO du 26/01/2024 il a été pris acte de la démission de M. Iskander YAHIA de ses fonctions de co-gérant à compter rétroactivement du 12/01/2024.

AL24014895

// GÉRANCE

LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 juin 2024, la Société «NILI FOOD» loueur, ayant son siège social 3 rue du Château à LAROCHEMILAY (58370), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 925 001 208, a donné en location-gérance à La Société «SAS PERO» Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000 Euros, ayant son siège social 73 avenue du Docteur Dollet à LUZY (58170) immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 949 364 566, un fonds de commerce de café, bar, salon de thé, restauration traditionnelle, préparation et vente de plats à emporter, situé à LUZY, 2 rue du commerce, connue sous le nom de « la crêpe dans les étoiles du Morvan » pour une durée de 5 ans à compter du 16 mai 2024 renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.
Pour insertion unique.

AL24014865

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 26/07/2024 concernant LCA, Il fallait lire : Siège social et adresse Président : Avenue Saint-Exupéry - 58500 CLAMECY au lieu de Rue Antoine de Saint-Exupéry - 58500 CLAMECY

AL24014825

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLOTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : MARIN DE LOIRE

Forme : SCI société en liquidation
Capital social : 51300 euros.
Siège social : 19 Rue DES PONTEAUX
58400 LA CHARITE SUR LOIRE.
508 376 696 RCS de Nevers.

Aux termes de l'AGE en date du 19 juin 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation,donné quitus au liquidateur Monsieur Lyle ACTON demeurant 3915 Cadboro Bay Road Victoria, B.C.V8N 4G7, au CANADA, et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.Le liquidateur

AL24014500

DISSOLUTION

HEB

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social
9, rue du 8 Mai 1945
58210 VARZY
Siège de liquidation
9, rue du 8 Mai 1945
58210 VARZY
882 393 929 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 30/01/2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Florent NOEL, demeurant 9 rue du 8 mai 1945 – 58210 VARZY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé « 9 rue du 8 Mai 1945 – 58210 VARZY ». C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de NEVERS, en annexe au RCS.
Pour avis - Le Liquidateur

AL24014800

DISSOLUTION ANTICIPÉE

OFF ROAD IMPORT

SAS au capital de 40 000€
Siège social
7 rue du 19 mars 1962
Le Bourg
58230 DUN LES PLACES
435 059 233 RCS NEVERS

Le 31.05.2024, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour. Patrick KEVORKIAN, 17 rue Pelleport 75020 PARIS a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du siège social. Mention faite au RCS de NEVERS.

AL24014810

ANNONCES LÉGALES

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution ou location, tout ou partie des biens suivants :
Biens à vendre :
Cmne de Verneuil (58) 1 ha 26 a 85 ca 'DOMAINE SEGUIN' : A-1084A
Cmne de Tracy-sur-Loire (58) 32 a 30 ca 'LES CHAMPS BILLARD' : ZB-0009
Cmne de La Machine (58) 35 ha 86 a 28 ca 'PATURE DU DESSIERT' : AW-0015 - 'PRE CAILLAUX' : AW-0016 - 'PRE DES JONCS' : AW-0017 - 'LA GRANDE PRAIRIE' : AW-0029-0030-0031-0032-0033 - 'CHAMP MARTIN' : AW-0012 - 'CHAMP FONTAINE' : AW-0013 - 'CHAMP PRIEUR' : AW-0014J-0014K
Cmne de Epiry (58) 65 a 20 ca 'LE MERU' : A-0300-0303
Cmne de Pougues-les-Eaux (58) 2 ha 66 a 60 ca 'LA VALLEE DES VICREUSES' : ZR-0047J-0047K
Cmne de Diennes-Aubigny (58) 18 a 50 ca 'LES LOUATS' : A-0076
Biens à louer par bail SAFER :
Cmne de Luthenay-Uxeloup (58) 47 ha 33 a 42 ca 'LES ILES' : C-0009-0011-0012 - 'L EMBOUCHE' : C-0017-0018
Biens à louer par intermédiation locative :
Cmne de Saint-Amand-en-Puisaye (58) 24 ha 18 a 02 ca 'LE BRULIE' : E-0162 - 'LE GRAPILLON' : E-0155 - 'LA PINAUDERIE' : E-0144 - 'BOIS DU GRAPILLON' : E-0156 - 'CHAMP DE LA MARE' : E-0172 - 'LE SABLON' : ZD-0068 - 'LE GRAND PRE' : ZD-0067 - 'CHAMP DES HAYES' : ZD-0066 - 'CHAMPS DES SAPINS' : ZD-0069
Cession globale d'une exploitation agricole comprenant ventes et locations, bâtiments d'habitation et exploitation, pour une surface totale de 206 ha environ (Vente : 5 ha 15 a 03 ca avec bâtiments habitation et exploitation / locations : 201 ha 12 a 52 ca)
Biens à vendre :
Cmne de Montigny-en-Morvan (58) 5 ha 15 a 03 ca 'LE CHARNOY' : D-0944A-0944Z-0946-0947-0951A-0951Z-0952-0953-0955-0995-1061 - 'OUCHE BABOU' : D-0958A-0958Z
Biens à louer :
Cmne de Montigny-en-Morvan (58) 169 ha 76 a 56 ca 'LE PARTERRE' : B-0791J-0791K - 'BUTTE DE MONTRIAU' : B-0605-0606-0607-0608-0609-0613-0614-0616-0619-0620-0621 - 'ARRINGE' : B-0926 - 'PRE TARIN' : B-0665 - 'ECHEINTRE DES PIOTS' : B-0547-0549-0550-0556J-0556K-0557J-0557K - 'LES TRIOLLES' : B-0626J-0626K-0628J-0628K-0629J-0629K - 'LE SIARGE' : B-0591-0593 - 'PIERRE BELLE' : B-0674 - 'LA CREUSEE' : B-0642J-0642K-0643 - 'LE TOURDELOT' : B-0566-0568 - 'LES TRETEES' : B-0646 - 'PRES DE LA PORTE' : B-0680 - 'DERRIERE LES MURAILLES' : B-0560-0561A-0561B-0562-0563-0564 - 'CHEINTRE DES BUISSONS' : B-0761 - 'LA VIGNE' : B-0623J-0623K - 'PRE COUPIOT' : B-0569 - 'LE GOULOT' : C-0946-0947 - 'LE MEURGEROT' : C-0933 - 'LE GRAND PRE MEURGEROT' : C-0955 - 'LE VERNAY' : C-0929-0930J-0930K-0931 - 'LES BINDEES' : C-0937-0939-0940-0941J-0941K-1186-1388 - 'PRES MONTIARE' : C-0945 - 'ROCHE BERNAY LE CLOISIOT' : C-0917-0920-0921 - 'CLOUIOT BERNARD' : D-0236-0237-0238-0239-0240 - 'LES PROMENOISES' : D-0276-0277-0278-0281-0283-0287-0289-0292-0293 - 'HAUT DU BOUT' : D-0248-0249J-0249K - 'LA FORET' : D-0244J-0244K-0896 - 'CHAMPS MESSIDAN' : D-0047-0048 - 'CHEINTRE MILLIEN' : D-0246-0247 - 'LES LONGUES RAIES' : D-0299-0301-0305 - 'SOUS LES LARREES' : D-0316-0317-0319 - 'PRE VIRCOUX' : D-0942J-0942K - 'CHAMP GUILLERAND' : D-0966-0967 - 'PRE GUILLERAND' : D-0960 - 'CHASSY' : D-0102-1137 - 'CHAMP DES AGNEAUX' : D-0073 - 'PRE DU MOULIN' : D-0930J-0930K - 'LA FIOLE' : D-0901J-0901K-0902-0903-0904 - 'LES GRANDS CHAMPS' : D-0014-0019-0020-0021 - 'CHEINTRE BOURDIAUX' : D-0339-0340 - 'BOUT DES PLATS' : D-0022 - 'PRE PRIAULT' : D-0341 - 'PRE DE LA VERNE' : D-0941 - 'TUREAU DE LA PLANCHE' : D-0943J-0943K - 'ETANG CHARNOY' : D-0890-0891 - 'CHAMP SERPENT' : D-0892-0893 - 'LE COURVICOUX' : D-0336J-0336K - 'CHAMPS CREVAUX' : D-0970-0971 - 'LE GRAND CHAMP' : D-0895 - 'LE FOUR VIGNECOURT' : D-0334-0335J-0335K - 'SOUS L ETANG' : D-0968-0969 - 'PRE DES COUILLOUX' : D-0964J-0964K - 'CHAMP D ABOIS' : D-0888 - 'LA CHEINTRE' : D-0965 - 'CHAMP DU PUITS' : D-0961 - 'LE CHARNOY' : D-0954-0957-0995J - 'OUCHE A LA DAME' : D-0959 - 'MOUILLES DU PLAN' : D-0309-0310-0311-0312-0313-0314-0315
Cmne de Blismes (58) 9 ha 56 a 64 ca 'PRE DE PRONIN' : A-0225-0226 - 'LES GREVEAUX' : A-0015 - 'LES CHAUMAILLES' : A-0452
Cmne de Maux (58) 15 ha 08 a 60 ca 'LES CHAMOUX' : A-0540J-0540K-0541J-0541K - 'ECHINTRE BARNABE' : A-0330-0331-0332
Cmne de Montreuillon (58) 6 ha 70 a 72 ca 'LE HAUT DES CHAUMES' : F-0140 - 'CHASSY' : F-0060J-0060K - 'BOUT DES PLATS' : F-0225-0226-0227 - 'CLOISEAU DU ROULE' : F-0210-0211-0212-0213-0214 - 'LES ROUSSELETS' : F-0203J-0203K
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 19/08/2024 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24014864

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP, il a été constitué la SASU à capital variable : SL COMPAGNY Capital:1000.00 €. Capital min: 1000 €. Objet: La restauration rapide ou à emporter sans vente d'alcool; La vente à emporter de boissons alcoolisées; Bar, café avec débit de boissons, petite restauration sur place; Service de traiteur, épicerie fine;Vente de boissons uniquement sans alcool et éventuellement des denrées à consommer sur place.; La production, conception, réalisation d'œuvres audiovisuelles; L'organisation de tout évènement public ou privé tels que spectacles, fêtes, séminaires;. Siège: 8bis Place Saint Pierre 58400 La Charité-sur-Loire. Pres. :LEBDI Safi a 8bis Place Saint Pierre 58400 La Charité-sur-Loire. Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.Les actions sont librement cessibles entre actionnaires. Durée: 99 ans. Au RCS de NEVERS

AL24014591

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 19/07/2024, constitution de la Société par Actions Simplifiée :
Dénomination sociale : Arbres et jardins solaire
Capital social : 4 000 euros
Siège social : Z.I-65 rue de Gérigny, 58400 La Charité sur Loire.
Objet :La production et la vente de tous types d'énergies renouvelables ; la location de tout droit immobilier support de l'activité de production d'énergies renouvelables ;l'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la cession, la mise à disposition, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.
Président : Monsieur Sébastien AUGER, demeurant 14 route du Chazeau, 58400 Chaulgnes,
Directeur général : Monsieur Romain LAFAYE demeurant 5 rue des Septiers, 58150 Garchy.
Durée de la société :99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL24014793

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/07/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MLM Objet social : L'acquisition, la prise à bail, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers Siège social : 65 route de Moulins 58300 Decize. Capital : 2000 € Durée : 99 ans Gérance : M. RABIER Guillaume, demeurant 65 route de Moulins 58300 Decize, Mme RABIER Cécile, demeurant 65 route de Moulins 58300 Decize Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire Immatriculation au RCS de Nevers

AL24014836

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS, dénommée IMMO SGDP au capital de 1.000 €, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 NEVERS. Le gérant est Monsieur Eric MOULOIS demeurant 11 allée des Synagots - 35830 BETTON. Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

AL24014845

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 28/06/2024, il a été constitué une SASU
Dénomination : PRO SERVICES
Siège Social : 49, avenue du 08 mai 1945 58660 COULANGES LES NEVERS
Capital : 1000 €
Objet social : Tirage et installations de câbles fibre optique et installation d'équipements de communication, Réseaux et télécommunications. Autres activités aux entreprises non soumis à la réglementation. La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.
Durée : 99 ans
Président : M. AGUENI Fares 49, avenue du 08 mai 1945 58660 COULANGES LES NEVERS
Immatriculation au RCS de NEVERS

AL24014858

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 25/07/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI C.N.B.L.N.
Objet social : - La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers - La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres- La vente de ces mêmes biens pour autant toutefois qu'elle ne puisse porter atteinte au caractère civil de la société - Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société
Siège social : 10 rue de la vallée de Druy, 58160 DRUY PARIGNY
Capital : 2 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS
Co-gérance : Monsieur CAILLOT Nicolas, demeurant 10 rue de la vallée de Druy , 58160 DRUY PARIGNY et Monsieur CAILLOT Bastien, demeurant 10 rue de la vallée de Druy , 58160 DRUY PARIGNY
Clause d'agrément : La cession des actions à des tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés. Dans les autres cas, la cession est libre.
La gérance

AL24014871

YONNE

// MODIFICATION

NON DISSOLUTION MALGRÉ LES PERTES

PHOTONICS LASER MAINTENANCE

SARL au capital de 500 euros
Siège social
31 avenue du rû couvert
89100 PARON

824 437 594 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 26/07/2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis -La Gérance

AL24014788

MODIFICATION DU CAPITAL

Les associés de la SARL TALLANDIER, au capital de 36 800 € ayant son siège social 52 rue de Paris 89000 AUXERRE et immatriculée au RCS AUXERRE n° 399 872 712, réunis en AGE le 28/06/2024, ont décidé d'augmenter le capital social de 363 200 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention : « Le capital social est fixé à 36 800 € »
Nouvelle mention : « Le capital social est fixé à 400 000 € ».
Pour avis, La Gérance

AL24014832

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : PHILIPPE JALOUZOT AUTOMOBILES.
Forme : SASU.
Capital social : 10000 euros.
Siège social : 19 Rue du Colonel Rozanoff, 89000 Auxerre.
808304117 RCS d'Auxerre.
Aux termes d'une décision en date du 24 juillet 2024, le président a décidé, à compter du 12 août 2024, de transférer le siège social à 26 Rue de Sommeville - Les Chesnez, 89000 Auxerre.
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL24014839

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE ET GÉRANCE

Dénomination : ROUGER.
Forme : SARL au capital de 15000 euros.
Siège social : 8 Route DE PARIS, 89250 MONT-SAINT-SULPICE.
891892036 RCS d'Auxerre.
Aux termes d'une décision en date du 24 juillet 2024, l'associée unique a décidé à compter du 24 juillet 2024 de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination JAY'S 3.0 et a pris acte de la modification de la gérance de la société :- Madame Vanaruby ARUMUGAM, demeurant 43 Route Nationale, 89160 Lezinnes en remplacement de Monsieur Dominique GERBAULT et Madame Thérèse ROUSSEL.
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL24014843

COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSPORTS DE L'YONNE

Société par actions simplifiée
au capital de 154 000 euros
Siège social
209 Route de Paris
89140 PONT SUR YONNE
788 034 387 RCS SENS

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 26 juin 2024, il résulte que les mandats de la Société ETC AUDIT,Commissaire aux Comptes titulaire et de la Société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLE, Commissaires aux Comptes suppléant sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. POUR AVIS Le Président

AL24014853

DÉMISSION DE GÉRANT

SENSEVASION

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 623 €
Siège social
Lieudit « Pré Aubert «
89100 ST DENIS LES SENS
424 332 369 RCS SENS.

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 12/07/2024, il a été constaté la démission de M. Christophe FEUILLOLEY de ses fonctions de gérant à compter du 01/09/2024 et de ne pas procéder à son remplacement. POUR AVIS , La gérance.

AL24014879

// VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 10 septembre 2024 à 11 H 00
au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice
UNE MAISON à PERREUX - CHARNY-OREE-DE-PUISAYE (89120)
7 rue des Fourneaux
de 135 m² environ. **De 6 pièces principales**
UN GARAGE au fond du jardin, d'une superficie d'environ 19 m².
Le tout sur un terrain d'une contenance de 34 ares 34 centiares
Occupée au 13 mars 2024 (à la connaissance du poursuivant).
MISE A PRIX : 100.000 Euros (outre les charges)
Avec faculté de baisse, en cas de carence d'enchère, d'un quart puis de moitié.
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 23/00788, à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD**, Avocats à SENS (89), 9 boulevard Maupéou, Tél. : 03 86 65 60 85.
Sur « www.avoventes.fr »
VISITE sur place le Jeudi 29 août 2024 à 10 Heures

AL24014742

// DIVERS

TESTAMENT OLOGRAPHE

Suivant testament olographe en date du 6 mars 2024, Monsieur Claude André Roger BURREN, né(e) 75015 Paris 15, le 5 novembre 1938, demeurant à 2 Rue Parmentier 89100 Sens, veuf(ve) de Madame Simone Gisèle Mary DUFAYET, décédé(e) à MONTE-RAU-FAULT-YONNE (77) le 23 mai 2024, a institué un légataire.Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Roxane BARDE-DEHENRY , 1 Place des Héros 89100 Sens, le 24 juillet 2024, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 24 juillet 2024.Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Roxane BARDE-DEHENRY. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24014827

SAS DUGUESCLIN NOTAIRES
Société multi-offices d'exercice
de la profession de notaire
4 rue Du Guesclin
35000 RENNES
10 rue La Fayette
75009 PARIS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte authentique électronique reçu par Maître Arnaud SOLLET, Notaire à PARIS (75009), le 24 juillet 2024 Monsieur Yves Marien Constant JEANNIN, Chef d'entreprise, et Madame Sylvie LOURY, Retraitée, demeurant ensemble à AUXERRE (89000) 10 avenue Denfert Rochereau. Monsieur est né à AUXERRE (89000) le 24 juillet 1959, Madame est née à AUXERRE (89000) le 25 octobre 1961. Mariés à la mairie de AUXERRE (89000) le 26 juin 2004 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Hubert GOETA, notaire à SEIGNELAY (89250), le 21 juin 2004. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec convention préciputaire. Les oppositions pourront être faite dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à la SAS « DUGUESCLIN NOTAIRES », domicilié à PARIS (75009) 10 rue La Fayette. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
Pour avis et mention,Maître Arnaud SOLLET

AL24014837

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DOMAINE DE LA FONTAINE GERY

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 223 250,76 euros
Siège social
Rue de la Fontaine Géry
89800 COURGIS
387 588 478 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 2 juillet 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30 juin 2024, déchargé Monsieur Didier DIGY, demeurant Rue de la Fontaine Géry – 89800 COURGY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

AL24014814

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI LA GUETTERIE

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 61 100 euros
Siège social
La Guetterie 89500 CHAUMOT
439 744 368 RCS SENS

Suivant décision collective des associés en date du 1er juillet 2024, il résulte que :Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :- approuvé les comptes de liquidation ;- donné quitus au Liquidateur Madame Sylviane GUICHARD, domiciliée professionnellement 25, rue de la Boudronnée à DIJON (21000), et déchargé cette dernière de son mandat ;- prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS. Mention sera faite au RCS de SENS. Pour avis,

AL24014829

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI LA GUETTERIE

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 61 100 euros
Siège social
La Guetterie
89500 CHAUMOT
439 744 368 RCS SENS

Suivant décision collective des associés en date du 01/07/2024 :Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/07/2024 et sa mise en liquidation.L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Madame Sylviane GUICHARD,Contrôleur principal des Finances Publiques, domiciliée professionnellement 25, rue de la Boudronnée à DIJON (21000), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.Le siège de la liquidation est fixé 25, rue de la Boudronnée à DIJON (21000), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS. Mention sera faite au RCS de SENS.
Pour avis,

AL24014830

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SCI MAYA.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 130000 euros.
Siège social : 25 grand rue, 89000 Perrigny.
814798229 RCS Auxerre.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 juin 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Karine GANGAND demeurant 25 GRANDE RUE, 89000 Perrigny et prononcé la clôture de liquidation de la société.La société sera radiée du RCS du Auxerre.
Le liquidateur

AL24014840

In Extenso
Experts-Comptables
CENTRE-EST
www.inextenso.fr

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MANIAGO

SNC en liquidation
au capital de 10 000 €
Siège social
28 rue du 24 août
89000 AUXERRE
Siège de liquidation
37 boulevard Lyautey
89000 AUXERRE
797 473 758 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision du 28/06/2024, l'Associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation et a déchargé Madame Dulce MANIAGO, demeurant 37 boulevard Lyautey 89000 AUXERRE, de son mandat de liquidateur, lui donnant quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE.
Pour avis Le Liquidateur

AL24014842

FIDUCIAL SOFIRAL

CLÔTURE DE LIQUIDATION

HORLOGERIE DE LA PLACE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 330 euros
Siège social
14 PLACE DE LA LIBERTE
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE
Siège de liquidation
14 PLACE DE LA LIBERTE
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE
753 649 482 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 12 juillet 2024, l'associé unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Xavier DEBRABANDER, demeurant 14 Place de la liberté 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation au 30 juin 2024.Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL24014854

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LHUSSIEZ CONSULTANT

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 60 979,60 euros
Siège social
18 Rue de la Grande Croix
89400 ORMOY
Siège de liquidation
18 Rue de la Grande Croix
89400 ORMOY
505 550 095 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 15 JUILLET 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Olivier LHUSSIEZ, demeurant 18 Rue de la Grande Croix 89400 ORMOY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL24014860

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL DES ROCHES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège : 12 Chemin des Roches
Moulin Colas, 89630 QUARRE LES TOMBES
Siège de liquidation : 12 Chemin des Roches - Moulin Colas
89630 QUARRE LES TOMBES
499168136 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 25 JUILLET 2024 au 12 Chemin des Roches - Moulin Colas 89630 QUARRE LES TOMBES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Fabien CARREE, demeurant 12 Chemin des Roches - Moulin Colas 89630 QUARRE LES TOMBES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24014867

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI SAUCRI

société civile immobilière
au capital de 1 520€
siège social
1 rue Georges Clemenceau
89400 Migennes
siège de liquidation
33 rue du 4 septembre
89400 Migennes
RCS de SENS 431 926 724

L'Assemblée Générale extraordinaire réunie le 26 JUILLET 2024 a décidé la dissolution de la société à cette date ainsi que sa liquidation amiable.
Elle a désignée Monsieur Christian Sauvagère demeurant 500 route de la roche pallud Sommand 744404 Mieussy pour toute la durée de la liquidation ainsi que tous les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts.
Le siège de liquidation est situé au 33 rue du 4 septembre 89400 Migennes pour toute la durée de la liquidation ainsi que pour toutes correspondances.
Les actes et les pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe de Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis
Le liquidateur

AL24014899

GROUPE ETC LE PARTAGE DES VALEURS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SARL LYDE.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 7500 euros.
Siège social : 70 Allée du Bourdon, 89100 SENS.
452306848 RCS de SENS.
Aux termes d'une décision en date du 1 juillet 2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur André MARECHAL demeurant 32 Rue d'Alsace Lorraine, 89100 SENS, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société.La société sera radiée du RCS du de SENS.
Le liquidateur.

AL24014876

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ALICASTRE

Société Civile Immobilière
au capital de 226.000,00 euros
Siège social
43 Grande Rue
89200 SERMIZELLES
RCS AUXERRE 449 666 684

Par AGE du 10/04/24, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/04/24 suivie de sa mise en liquidation. M. Patrick BERTHEAU, demeurant à ARES (33740), 51 Avenue de Bordeaux, Villa 15, a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.
Pour avis, Le Liquidateur

AL24014882

DISSOLUTION

CALONE CONSEILS

SAS au capital de 2000 €
Siège social
ZAC DES SABLONS
19 BOULEVARD DU PONT NEUF
89100 Sens
914 398 268 RCS de Sens

L'associé unique du 26/07/2024 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/07/2024, nommé liquidateur Mme CALONE Stéphanie, demeurant 11, rue de la Falaise 89330 Saint Julien du Sault, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS de Sens.

AL24014884

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en

ANNONCES LÉGALES

date à SENS du 18/07/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL. Dénomination sociale : SOCIETE SENONAISE D'ASSURANCES. Siège social : 33 Rue du Général de Gaulle, 89100 SENS. Objet social : - La prise de tous intérêts et de toutes participations par tous moyens, apports, souscription, achats d'actions, d'obligations et tous droits sociaux dans toutes sociétés et toutes entreprises ; - La gestion, le contrôle, l'administration et la mise en valeur de ces participations ; - Les prestations de services d'ordre financier et administratif, techniques, de contrôle de gestion, politique, commerciale, comptable, études et conseils à ses filiales et à toutes entreprises ; - La gestion de son patrimoine. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 500 €. Gérance : M. Romain CROCCO, demeurant 33 Rue du Général de Gaulle 89100 SENS, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de SENS. Pour avis -La Gérance

AL24014784

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 18 juillet 2024, à TOUCY.Dénomination : GOOD JOBS.Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.Siège social : 6 rue des chenots, 89240 Lindry.Objet : Plomberie, chauffagiste, entretien espaces verts : débroussaillage, taille, abattage, élagage, désherbage, tonte.Durée de la société : 99 année(s).Capital social fixe : 1000 euros Gérant : Monsieur Thomas BUFFAUT, demeurant 33B Rue Arrault, 89130 Toucy La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre. Pour avis.Le gérant

AL24014804

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SENS du 18/07/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : EURL. Dénomination sociale : SOCIETE SENONAISE D'ASSURANCES. Siège social : 33 Rue du Général de Gaulle, 89100 SENS. Objet social : - La prise de tous intérêts et de toutes participations par tous moyens, apports, souscription, achats d'actions, d'obligations et tous droits sociaux dans toutes sociétés et toutes entreprises ; - La gestion, le contrôle, l'administration et la mise en valeur de ces participations ; - Les prestations de services d'ordre financier et administratif, techniques, de contrôle de gestion, politique, commerciale, comptable, études et conseils à ses filiales et à toutes entreprises ; - La gestion de son patrimoine. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 500 €. Gérance : M. Romain CROCCO, demeurant 33 Rue du Général de Gaulle 89100 SENS, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de SENS.
Pour avis
La Gérance

AL24014813

Notaire

Maître Violaine Gaudiez
24, rue du Général Leclerc
89200 Avallon
Tél : 03 86 81 53 26

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Violaine GAUDIEZ, notaire à AVALLON, en date du 5 juillet 2024, à AVALLON.Dénomination : SCI SPICE GAMES. Forme : Société civile immobilière.Objet : L'acquisition, la gestion, et plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers, y compris la mise à disposition à titre gratuit desdits biens et droits au profit de ses associés ; exceptionnellement la vente des immeubles appartenant à la société,- La prise de participation dans toutes sociétés immobilières,- L'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts ou facilités de caisses, avec ou sans garanties hypothécaires, destinées au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres, à faire dans les immeubles de la société,- Eventuellement, le cautionnement au profit de ses associés,- Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.Durée de la société : 99 années.Capital social fixe : 25 000 euros. Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.Siège social : 22 rue des Prés, 89200 AVALLON. Co-gérants : Monsieur Yann Franck Stéphane DOLEAC, demeurant 5 rue de la Creuse, Etaule le Haut, 89200 SAUVIGNY-LE-BOIS, Madame Lucie LE-HUU épouse JOSEPH, demeurant 11 avenue Pepinster, 89200 AVALLON, Monsieur Angel SANDOVAL, demeurant 6 allée Paul Langevin, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE.La société sera immatriculée au RCS AUXERRE. Le Notaire

AL24014834

Notaire

Maître Violaine Gaudiez
24, rue Général Leclerc
89200 Avallon
Tel : 03 86 81 53 26

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Violaine GAUDIEZ, notaire à AVALLON, en date du 17 juillet 2024, à AVALLON.Dénomination : LA SOURCE.Forme : Société civile immobilière.Objet : L'acquisition, la gestion, et plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers, y compris la mise à disposition à titre gratuit desdits biens et droits au profit de ses associés ; exceptionnellement la vente des immeubles appartenant à la société,- La prise de participation dans toutes sociétés immobilières,- L'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts ou facilités de caisses, avec ou sans garanties hypothécaires, destinées au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres, à faire dans les immeubles de la société,- Eventuellement, le cautionnement au profit de ses associés,- Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 1 000 euros.Cession de parts et agrément : Les cessions de parts sont librement cessibles entre associés et au profit des descendants d'un associé. Les donations au profit d'un enfant d'un associé demeurent libres. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.Siège social : 42 Grande Rue, 89200 LUCY-LE-BOIS. Co-gérants : Monsieur Romain HANNEQUIN, demeurant 5 chemin de la Corvée, Vassy, 89200 ETAULE, Monsieur Tony CHEVAUX, demeurant 1 rue des Charrons, 89440 ANGELY.La société sera immatriculée au RCS AUXERRE. Le Notaire

AL24014835

SCI SBC
Société civile immobilière
au capital de 11 100 euros
Siège social
21, route d'Hollard
89260 LA CHAPELLE SUR OREUSE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA CHAPELLE SUR OREUSE (89) du 10/07/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SCI Dénomination sociale : SCI SBC Siège social : 21, route d'Hollard, 89260 LA CHAPELLE SUR OREUSE Objet social : L'acquisition par tous moyens, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion, par location ou autrement, la vente, de tous biens et droits immobiliers ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet. Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital social : 11 100 euros. CESSION DE PARTS : Les cessions de parts sont libres entre associés. Toute autre cession est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire. Co gérants: Monsieur Sébastien BOURGEOIS, demeurant 52, rue Trois Moulins, 77950 MAINCY. Monsieur Sébastien CHABIN, demeurant 21, route d'Hollard, 89260 LA CHAPELLE SUR OREUSE. Immatriculation au RCS de SENS.
Pour avis La Gérance

AL24014838

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution dans un journal d'annonces légalesAux termes d'un acte sous seings privés en date du 19 juillet 2024, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : SARL ÉLODIE CHALMEAU.
Forme : Société à responsabilité.
Objet : L'achat et la revente de raisins, moûts, bouteilles, vins et toutes boissons alcoolisées, tous accessoires liés à la consommation du vin, et le négoce de vins.
Capital social : 50 000 €.
Siège social : 76 rue du Ruisseau – 89530 CHITRY.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Numéraire pour un montant de 50 000 €.
Gérant : Mme Élodie CHALMEAU, demeurant à CHITRY (89530), 6 chemin de Champagne.
Cessions de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés, sauf celles intervenant entre associés lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL24014866

Laurent FRANCIN,
Stéphanie FAIVRE FRANCIN &
Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte de Me Stéphanie FAIVRE FRANCIN du 29/07/2024, a été constituée la société civile immobilière suivante :
Dénomination : «SCI MALT»
Objet : acquisition et gestion par voie de location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers
Durée : 99 ans
Capital : 1.400,00 € entièrement libéré
Siège : 42 bis rue Hors Murs, DEUX RIVIERES (89460), Accolay
Co-gérants : Mr Thibaud MAILLARD né à AUXERRE, le 08/06/1993 et Mme Adeline LOPARD, née à AUXERRE, le 01/04/1998, demeurant à DEUX RIVIERES (89460), 42 bis Rue Hors Murs, Accolay.
Les cessions de parts sont soumises à agrément sauf lorsqu'elles interviennent entre associés.
La société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE
Pour avis
Le Notaire

AL24014898

CHRONIQUES JURIDIQUES

Interruption des délais de saisine des juridictions administratives : le cachet de la poste fait foi

Plongeons-nous dans les délais administratifs, auxquels tout usager peut se heurter en cas de contestation d'une décision prise par l'administration (contrôle des structures, permis de construire, procédures liées aux installations classées…)

Rappel des principes

En cas de contestation d'un acte administratif, trois types de recours s'offre à au pétitionnaire :

- un recours hiérarchique qui s'adresse au supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision contestée (s'il s'agit du Préfet, le recours est adressé au Ministre compétent),

- un recours gracieux adressé à l'autorité qui a rendu la décision contestée,

- un recours contentieux qui saisit la juridiction administrative compétente, aux fins qu'elle juge de la validité de la décision contestée.

Le justiciable dispose généralement d'un délai de 2 mois pour saisir la juridiction administrative. Ce délai est toutefois interrompu si un recours gracieux au hiérarchique est préalablement engagé dans ce même délai. Un nouveau délai de 2 mois s'ouvre à compter de la réception de cette contestation pendant lequel l'administration devra se prononcer. A défaut, l'administration est réputé avoir rejeté tacitement le recours gracieux / hiérarchique et le justiciable dispose d'un troisième délai de 2 mois pour saisir le Tribunal par requête.

Ces délais peuvent devenir un chemin de croix et faire échec au pétitionnaire ne les auraient pas respectés, d'autant que la fixation de leur point de départ n'était, jusqu'alors, pas identique !

En cas de recours gracieux ou hiérarchique, la date d'expédition figurant sur le cachet de la poste interrompait le délai de 2 mois (date d'expédition).

En revanche, en cas de recours contentieux, c'était la date à laquelle le greffe de la juridiction compétente recevait le recours qui était pris en compte (date de réception)

Revirement de jurisprudence

Dans un arrêt en date du 13 mai 2024, le Conseil d'Etat a décidé que sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires, telles les dispositions relatives à la contestation des élections politiques ou celles prévoyant des délais exprimés en heures ou expirant à un horaire qu'elles précisent, la date à prendre en considération pour apprécier si un recours contentieux adressé à une juridiction administrative par voie postale a été formé dans le délai de recours contentieux est celle de l'expédition du recours, le cachet de la poste faisant foi.

Ce revirement, favorable aux justiciables, remet sur un pied d'égalité ceux qui utilisent la voie postale, qui devaient auparavant anticiper, et ceux qui utilisent la plateforme dématérialisée « Télérecours » qui peuvent saisir la juridiction concernée jusqu'au dernier jour, minuit.

Exemple : Maxime s'est vu notifier un refus de permis de construire le 1er janvier 2024. Espérant pouvoir infléchir la position de la commune décisionnaire, il a adressé un courrier recommandé contestant cette décision, déposé au bureau de Poste selon cachet faisant foi le 29 février 2024. Il a bien engagé ce recours gracieux dans le délai de deux mois.
L'accusé de réception de son courrier est daté du 2 mars 2024.C'est la preuve de la date à laquelle la Commune a reçu son recours gracieux et qui ouvre un nouveau délai de 2 mois pendant lequel elle devra se prononcer. Cependant, à la date du 2 mai 2024, Maxime n'a reçu aucune réponse de la mairie. S'il souhaite poursuivre la contestation engagée, il devra saisir le Tribunal administratif au plus tard le 2 juillet 2024, minuit.

Soit il adresse sa requête à la juridiction par le portail Télérecours, soit par courrier recommandé avec accusé de réception. Il devra déposer son courrier à la poste dans la journée du 2 juillet, avant l'heure de fermeture du bureau de poste (certains bureaux datent non pas en considération des heures de fermeture, mais des heures de levés du courrier. Soyez vigilant !), pour obtenir le cachet faisant foi de la date du dépôt de sa requête.

Caroline LOMBARDO
Juriste FDSEA 85

Arrêt de travail

La contre-visite diligentée par l'employeur : les modalités ont été fixées par décret

L'employeur qui maintient tout ou partie de la rémunération du salarié en arrêt de travail, peut, en contrepartie, demander à un médecin de contrôler la réalité de cette incapacité de travail en sollicitant une contre-visite médicale, dès le 1er jour d'absence du salarié.
En principe organisée au domicile du salarié, la contrevisite peut avoir lieu ailleurs lorsque le lieu de repos est différent du domicile. Dans ce cas, le salarié doit communiquer à l'employeur l'adresse à laquelle il se trouve pendant son arrêt.
Si l'arrêt de travail porte la mention « sortie libre », le salarié doit informer l'employeur des horaires auxquels la contre-visite peut s'effectuer.
La contre-visite est effectuée par un médecin mandaté par l'employeur. Le médecin a pour rôle de se prononcer sur le caractère justifié ou non de l'arrêt de travail, y compris sur sa durée. Elle a lieu à tout moment de l'arrêt, et selon le choix du médecin, soit au domicile du salarié, soit, et c'est une nouveauté, directement au cabinet du médecin.
Aucun délai de prévenance à l'égard du salarié n'est exigé lorsque la contre-visite a lieu au domicile du salarié (ou autre lieu qu'il a communiqué). En revanche, si elle a lieu au cabinet du médecin, il conviendra alors de remettre au salarié une convocation (si le salarié est dans l'impossibilité de se déplacer, il doit en informer le médecin et lui préciser les raisons).
Une fois la contre-visite effectuée, le médecin doit informer l'employeur si l'arrêt de travail lui semble justifié.
Si le médecin n'a pas pu procéder au contrôle pour un motif imputable au salarié (refus ou absence du salarié), il en informera également l'employeur. Dans ce cas, le salarié, perd le bénéfice des indemnités complémentaires de maladie pour la période suivant la visite.
Aussi, si le médecin estime que l'arrêt n'est pas ou plus justifié, le salarié doit reprendre le travail.
Quant à l'employeur, il lui revient de transmettre, sans délai, le résultat de la contre-visite médicale au salarié.

Anaïs Martins

